

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL198

présenté par
M. Balanant, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, substituer aux mots

« et social »

les mots :

« , social et environnemental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.